
























Titre :

Exigences Qualité Fournisseur

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REPRODUIT NI COMMUNIQUE SANS NOTRE AUTORISATION

REF. INTERNE :	ENR---283	REF. CLIENT :	
AIR COST CONTROL		Adresse Téléphone Télécopie E-Mail	11 rue du commandant Cousteau ZAC de pont Peyrin- 32600 L'Isle Jourdain (33) 05 62 07 02 12 (33) 05 62 07 02 02 contact@aircostcontrol.com

REVISION DU DOCUMENT

REV .	DATE	MODIFICATIONS	ETABLI	VERIFIE	APPROUVE
0	17/10/2016	CREATION	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
1	15.12.2016	§6 exigences Environnementales : Insertion du cas des entreprises classées ICPE	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
2	23/05/2017	Modification §4 C/ Visite et accès	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
3	07/08/2017	§ E/ Prévention des pièces contrefaites ajout du chapitre	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
4	22.06.2018	§4 L'ISO9001 est un pré-requis. L'EN9100 et/ou l'EN9120 peuvent être fournis par le fabricant ou distributeur si applicable	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
5	22.06.2018	Harmonisation pour l'ajout des conditions de vente en lien avec notre template 'commande' + Mise à jour avec les exigences A2C USA	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE
6	11.04.2019	§4 – I/ Surveillance et Mesurage OEA organisation et exigences auprès des fournisseurs	 A SALLANDRE	 J VELOZA	 J BALLONGUE

<h1>SOMMAIRE</h1>

- 1. Introduction**Page 4
- 2. Documents de référence**Page 4
- 3. Applicabilité**Page 4
- 4. Exigences Qualité générales**.....Page 5

- A/ Conformité au référentiel ISO 9001 et évaluation*
- B/ Responsabilité du fournisseur*
- C/ Visite et Accès*
- D/ Réalisation du produit*
- E/ Prévention des pièces contrefaites*
- F/ Qualification du personnel et procédés spéciaux*
- G/ Identification et traçabilité*
- H/ Maitrise des documents*
- I/ Surveillance et Mesurage*
- J/ Gestion, Préservation et Conditionnement du produit*
- K/ Gestion des Non Conformités : Actions correctives et Préventives*
- L/ Amélioration Continue*

- 5. Exigences Commerciales**.....Page 9

- A/ A la commande*
- B/ A l'expédition*
- C/ La réception*
- D/ Les documents libératoires et d'accompagnement*

- 6. Exigences Environnementales**.....Page 11

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 4/16	Rev.6

1. INTRODUCTION

La satisfaction de nos clients et le développement de la compétitivité d'AIR COST CONTROL sur les marchés internationaux sont les axes directeurs de notre Politique de Progrès et de Qualité.

Les fournisseurs sont associés à cette amélioration continue des performances d'AIR COST CONTROL.

Pour ce faire, le présent document a pour objectifs :

- **d'obtenir et de maintenir le niveau de qualité des fournitures, satisfaisant aux exigences spécifiées par AIR COST CONTROL ;**
- **de définir les conditions générales de qualité des approvisionnements applicables aux fournisseurs de matériels ou services entrant dans toutes les réalisations industrielles ;**
- **de répercuter les exigences applicables à toute la chaîne d'approvisionnement y compris les exigences des clients d'AIR COST CONTROL.**

NB: Les Exigences Qualité Fournisseurs décrites dans ce document constituent les exigences minimales à satisfaire pour toute fourniture achetée sur commande d'Achats attachée ou non à un contrat.

Dans le cas où un contrat existe, celui-ci peut comprendre des exigences qualité spécifiques complémentaires au présent document, afin de "sécuriser" l'approvisionnement en termes de qualité, fiabilité, ponctualité.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE

Tous les documents nationaux (NF), internationaux (ISO) etc., se rapportant à la qualité dont en particulier :

- NF EN ISO 9001 (Systèmes de Management de la Qualité)
- NF AS/EN9100 & AS/EN9120 (Exigences pour les organismes de l'aéronautique, l'Espace et la Défense)
- NF ISO14001 (Système de management de l'Environnement)
- AS5553 Fraudulent/Counterfeit Electronic Parts; Avoidance, Detection, Mitigation, and Disposition
- AS/EN9102 Aerospace First Article Inspection Requirement;
- ATA Spec 300 Specification for Packaging of Airline Supplies;
- Le contrat d'achat lorsqu'il existe (*),
- Le dossier de définition de l'article (Plan, Spécification Technique, ...etc.), si requis sur la commande ou le contrat.
- Le code éthique et de bonne conduite (disponible sur le site Internet de la société)
- Conditions Générales d'Achat (disponible sur le site Internet de la société)
- Le questionnaire Qualité (ENR-168)

(* Dans le cas où des contradictions apparaîtraient entre le présent document et le contrat d'achat, c'est ce dernier qui est prioritaire.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 5/16	Rev.6

3. APPLICABILITE

Ce document définit les exigences applicables aux fournisseurs d'AIR COST CONTROL. Ces exigences sont précisées pour chaque catégorie de fournisseurs :

- **Fabricants**
- **Sous-traitants**
- **Fournisseurs de produits standards ou catalogue**
- **Distributeurs**
- **Sociétés extérieures (ex. Calibration, consultant externe, maintenance,...)**

4. EXIGENCES QUALITE GENERALES

A/ Conformité au référentiel ISO 9001 et évaluation

Les fournisseurs, ainsi que les distributeurs ou sous-traitants doivent être à minima en conformité avec les exigences de la norme ISO 9001.

Nous pouvons également accepter, si disponible, la certification au référentiel AS/EN9100 (pour les fabricants) et/ou AS/EN9120 (pour les distributeurs) dispensée par un organisme tierce partie.

Le fournisseur doit tenir informé AIR COST CONTROL de l'évolution de ses certifications. Egalement, toute évolution majeure de son système Qualité doit être portée à la connaissance d'AIR COST CONTROL.

Tous les nouveaux fournisseurs devront prendre connaissance et appliquer les exigences de ce document afin d'intégrer la base de données commerciales. Ils devront également **remplir et retourner signer le questionnaire qualité « évaluation fournisseur » (ENR-168)**. Chaque fournisseur sera ensuite évalué via ce questionnaire sur un rythme de 3 ans.

B/ Responsabilité du fournisseur

Le fournisseur a l'entière responsabilité d'assurer :

- **la conformité des produits à 100% (livraison au dernier indice de fabrication) ;**
- **les prestations aux exigences techniques, qualité et autres clauses du contrat ;**
- **le maintien des compétences et des connaissances techniques des produits vendus**
- **la commande, y compris pour la partie qu'il peut être amené à acheter ou sous-traiter.**

Le fournisseur doit répercuter l'ensemble des exigences applicables à toute sa chaîne d'approvisionnement.

Dans le cas de modification de l'infrastructure, le fournisseur doit informer AIR COST CONTROL et assurer que ces modifications n'engendrent aucun risque quant à la conformité et au délai de livraison des produits.

En cas de modification de la fabrication d'une référence produit (*changement d'Indice de la spécification ou de la norme de fabrication*), et si celle-ci à un impact majeur sur son utilisation finale, le fournisseur doit informer AIR COST CONTROL.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 6/16	Rev.6

C/ Visite et Accès

Le fournisseur doit assurer aux représentants d'AIR COST CONTROL et/ou à ses clients et/ou aux autorités réglementaires le libre accès aux installations et aux documents contribuant à la réalisation du produit ainsi que toute facilité pour leur permettre de remplir entièrement leur mission.

AIR COST CONTROL se réserve le droit de réaliser des visites dans les établissements du fournisseur, sans que cela diminue en quoi que ce soit la responsabilité de celui-ci.

Ces visites peuvent porter sur :

- **audit des processus du système qualité du fournisseur;**
- **Inspection des ressources, matériels, installations et équipements utilisés ou susceptibles d'affecter l'exécution des processus;**
- **Inspection des ressources, matériels, équipements et équipements utilisés ou susceptibles d'affecter la réalisation du produit;**
- **Inspection de tous les enregistrements applicables à la production des produits fournis à AIR COST CONTROL et / ou ses clients;**
- **Inspection de tous les dossiers applicables à la formation et à la compétence des employés du fournisseur.**
- **Inspection de tous les enregistrements applicables à l'achat de matières premières, d'outils et d'équipements;**
- **inspection de tous les dossiers relatifs aux audits clients ou tiers parties;**

S'il existe des obstacles inévitables à ces points, le fournisseur en informera immédiatement AIR COST CONTROL.

D/ Réalisation du produit

Tous les procédés de fabrication et de contrôle doivent être validés par le Fournisseur afin d'en garantir la capabilité et la reproductibilité.

Les paramètres significatifs des procédés doivent être identifiés et maîtrisés afin de garantir une conformité et réduire au maximum les risques au niveau de la conception des produits.
(Analyse des risques)

Note : L'AMDEC est un outil conseillé pour identifier les paramètres significatifs des procédés.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 7/16	Rev.6

E/ Prévention des pièces contrefaites

Les fournisseurs / distributeurs fournissant des pièces ou du matériel à AIR COST CONTROL ou aux sociétés affiliées doivent être engagés contre les contrefaçons et respecter les exigences de la norme AS5553A ou au minimum les exigences suivantes:

- Le fournisseur doit maintenir un processus documenté d'authentification matérielle / Prévention des pièces de contrefaçon (MA / CPP) pour éviter, détecter, atténuer, éliminer et déclarer les pièces de contrefaçon.
- Toutes les pièces et tous les matériaux ne doivent être achetés que par les fabricants d'équipements d'origine (OEM / OCM) ou de leurs distributeurs agréés.
- Le fournisseur vérifie les sources d'approvisionnement et les documents de certification associés.
- Les méthodes d'essai d'inspection et les contrôles qualité appropriés doivent être utilisés pour détecter les potentielles pièces et matériaux contrefaits.
- Le fournisseur ne doit pas utiliser les revendeurs (broker) non approuvés (*toute entreprise, personne ou entité qui n'est pas un OEM / OCM ou pas un concessionnaire ou un distributeur agréé OEM / OCM*) pour l'achat de composants / matériaux / pièces.
- L'OEM ou le distributeur agréé doit fournir à l'expédition un certificat de conformité, attestant que le composant fourni est le numéro de pièce acheté sur le bon de commande AIR COST CONTROL.
- Un certificat d'un distributeur franchisé doit également établir une traçabilité sur le fabricant original (OEM). La méthode préférable est que le distributeur franchisé fournisse une copie du certificat du fabricant pour le numéro de lot fourni avec la certification de son distributeur franchisé.
- Dans le cas où le VENDEUR prend connaissance ou soupçonne qu'il a fourni des pièces de contrefaçon, il doit immédiatement informer AIR COST CONTROL. Lorsque requis par AIR COST CONTROL, le VENDEUR doit fournir une documentation OEM / OCM qui authentifie la traçabilité des pièces. La preuve de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement ou la documentation de la vérification de l'authenticité matérielle des moyens de rechange doit être facilement récupérable et fournie à l'acheteur sur demande.
- Le VENDEUR doit cascader cette clause à tous les fournisseurs de sous-niveaux pour empêcher l'utilisation accidentelle de pièces et de matériaux de contrefaçon.

F/ Qualification du personnel et procédés spéciaux

Le fournisseur doit s'assurer que l'ensemble des opérations de production ou de contrôle sont réalisées par du personnel qualifié. Les formations / accréditations doivent être enregistrées et être disponibles si besoin de preuve.

Tout procédé spécial (*traitement de surface, traitement thermique, soudure, contrôle non destructif...*) doit être clairement identifié, qualifié et surveillé régulièrement selon des procédures ou un agrément NADCAP.

Le fournisseur doit vérifier que tous les aspects des procédés spéciaux produisent des résultats reproductibles et maintenir une liste à jour des procédés spéciaux qualifiés.

Le fournisseur doit se conformer aux exigences réglementaires spécifiées dans la commande. Les normes applicables suivant le procédé sont appelées dans la commande.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 8/16	Rev.6

G/ Identification et traçabilité

L'identification des produits dans le cycle de production doit permettre de prouver le lien entre la documentation approuvée et en vigueur et le produit réalisé, y compris pour les pièces approvisionnées par le fournisseur.

Une gestion des pièces en stock par lot et des règles « FIFO » doivent permettre un niveau minimal de traçabilité. Toute retouche doit être tracée.

H/ Maitrise des documents

AIR COST CONTROL est responsable de la diffusion de ses documents utilisés dans le cadre des commandes d'achat.

Les enregistrements relatifs à la Qualité doivent être conservés pendant **une période de 10 ans** par le Fournisseur.

Les conditions d'archivage chez le fournisseur doivent garantir que les archives sont protégées du feu, des inondations, des rongeurs, des vols, etc., et sont encore utilisables et lisibles à la fin de la période d'archivage.

Note : *Pour les supports autres que le papier, le Fournisseur doit s'assurer de la conservation des moyens de lecture et de reproduction appropriés pendant toute la durée d'archivage ainsi que de leur bon état de fonctionnement.*

I/ Surveillance et Mesurage

Avant expédition, le Fournisseur doit vérifier que :

- le matériel est conforme à la commande / au contrat ;
- les conditionnements et emballages sont satisfaisants et correctement identifiés (*voir § J*)
- les documents d'accompagnement sont joints et complets.

Également, Le fournisseur déclare que :

- Les marchandises fabriquées, stockées, expédiées ou transportées sur ordre d'opérateur(s) économique(s) agréé(s) (OEA), livrées à des OEA ou sont enlevées des locaux d'un ou plusieurs OEA aux fins de livraison :
 - *sont fabriquées, stockées, préparées et chargées dans des locaux ainsi que des aires de chargement d'expédition sécurisés,*
 - *sont protégées contre toute interférence non autorisée pendant leur fabrication, leur stockage, leur préparation, leur chargement et leur transport.*
- Le personnel intervenant dans la fabrication, le stockage, la préparation, le chargement et le transport de ces marchandises est digne de confiance ;
- Les partenaires commerciaux agissant au nom du fournisseur sont informés de l'obligation qui leur est faite de garantir eux aussi la sécurité de la chaîne logistique comme indiqué ci-dessus.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283 PAGE 9/16 Rev.6
--------------------------------	---	-------------------------------

J/ Gestion, Préservation et Conditionnement du produit

- La Gestion et Préservation des produits :

Les lots conditionnés par ligne de commande sont regroupés et emballés par numéro de commande (**3 lots maxi par ligne de commande !**).

Le fournisseur doit joindre obligatoirement à l'emballage un Bon de Livraison en 2 exemplaires.

Le Bon de Livraison doit stipuler :

- **Le numéro de commande,**
- **Le destinataire,**
- **Les références pièces (l'ordre des lignes de commandes devra être respecté),**
- **La quantité liée à chaque pièce,**
- **L'origine (nom du fabricant, adresse, pays),**
- **La réglementation à laquelle il est soumis,**
- **La classification Douanière,**
- **Le type de licence ouvrant droit à l'exportation,**
- **Les restrictions à l'exportation depuis la France,**

Si la commande ne possède qu'une ligne de commande, le Bon de Livraison est joint au lot avec la Déclaration de Conformité et les autres documents contractuels.

A réception chez AIR COST CONTROL, sauf accords particuliers figurant à la commande ou traités par un plan qualité, les produits ayant **une durée de vie limitée** doivent avoir une durée de vie restante au moins égale à **95%** de leur durée de vie totale.

AIR COST CONTROL sera systématiquement tenu informé de toute obsolescence dès que le Fournisseur en aura connaissance. Il sera alors présenté à l'Acheteur les dispositions prises afin d'assurer l'équivalence et minimiser les conséquences de cette obsolescence.

- Le Conditionnement :

Il incombe au fournisseur de prendre toutes les mesures propres à garantir, par un conditionnement approprié, la permanence de la qualité de la livraison, notamment, l'absence de choc, de corrosion et dans tous les cas l'intégrité du produit.

En cas de besoin, la protection contre les chocs doit être faite de manière individuelle.

Les protections doivent pouvoir être ôtées de manière rapide et sans outillage spécifique.

Les références « produits » doivent être identifiables sans nécessiter l'enlèvement des protections.

Par exemple, elles peuvent être visibles par transparence ou à défaut elles sont reportées sur les protections elles-mêmes.

Afin d'éviter tout reconditionnement de la part d'AIR COST CONTROL, il est important que les conditionnements initiaux réalisés par le fournisseur répondent aux exigences des donneurs d'ordres (*Airbus, Boeing, Dassault, Embraer, ...etc.*) => *Document d'information en Annexe*

- Quelques recommandations particulières sur le conditionnement et la logistique :

- *Au-delà de 70Kg, tout colis devra être livré sur Palette afin d'assurer une manipulation sans risque.*
- *Les « Chips » d'emballage sont interdites dans les Cartons !*
- *Les FOD (Foreign Object Damage) : la présence d'un élément étranger dans un composant, un assemblage, un système ou même un avion, dû à un outillage perdus ou oubliés n'est pas autorisé.*

AIR COST CONTROL se réserve le droit de refuser un conditionnement inadapté.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 10/16	Rev.6

K/ Gestion des Non Conformités : Actions correctives et Préventives

Lorsque le fournisseur détecte une non-conformité produit et souhaite demander une livraison à AIR COST CONTROL (dérogação), il doit contacter et informer le Service Qualité Fournisseur d'AIR COST CONTROL.

Le service Qualité, après analyse transmettra la dérogação approuvée ou refusée. Dans le cas d'une approbation, les produits devront être livrés accompagnés de l'accord de dérogação. Cette information sera également reportée sur le bon de livraison du fournisseur. Tout article soumis à dérogação ne doit être envoyé que s'il y a acceptation formelle.

Lorsque le fournisseur détecte des anomalies sur les fournitures déjà livrées chez AIR COST CONTROL, il doit envoyer un bulletin d'alerte précisant les informations requises (la nature du défaut, les lots impactés, les risques potentiels, photos,...) au service Qualité Fournisseur d'AIR COST CONTROL qui décidera des actions à mener en concertation avec le fournisseur.

En cas d'anomalie détectée après livraison chez Client, AIR COST CONTROL se réserve le droit de solliciter le fournisseur pour l'expertise à mener.

Toute non-conformité détectée par AIR COST CONTROL fera l'objet d'un avis qualité, voir d'un retour des produits.

AIR COST CONTROL demande à ses fournisseurs de lui fournir une analyse complète des non-conformités détectées en utilisant notamment des techniques de résolutions de problèmes adaptées (8D, 5P,...). Le fournisseur doit trouver les causes racines des écarts notifiés par lui-même ou par AIR COST CONTROL et mettre en place les actions correctives correspondantes.

Le fournisseur doit retourner sous 10 jours à AIR COST CONTROL l'analyse avec l'action curative (retouche ou réparation) effectuée sur la pièce et l'action corrective qui permettra que le défaut ne se reproduise pas sur le lot suivant.

Le fournisseur doit définir une méthode de destruction des pièces rebutées afin d'éviter leur introduction dans le flux de pièces conformes.

AIR COST CONTROL se réserve le droit de répercuter au fournisseur les coûts engendrés par la non qualité générée par celui-ci.

La nature des non-conformités peut conduire AIR COST CONTROL à suspendre provisoirement ou définitivement le fournisseur dans sa base de données Commerciales.

L/ Amélioration Continue

En cas de non-conformités récurrentes, AIR COST CONTROL peut être amenée à demander au fournisseur de lui exposer son plan d'amélioration et les indicateurs mis en place pour améliorer son fonctionnement.

Le fournisseur doit, dans l'esprit de l'EN9100 ou l'EN9120, avoir une démarche de progrès et démontrer à AIR COST CONTROL que les actions d'amélioration sont efficaces et suppriment les problèmes rencontrés et les dérives potentielles.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 11/16	Rev.6

5. EXIGENCES COMMERCIALES

A/ La Commande

- **Les Exigences** : Outre les informations générales de la commande (*désignation des pièces, prix, quantité, délais de livraison,..*), AIR COST CONTROL peut demander dans sa commande diverses exigences dont une sur l'aspect Documentaire : **EASA/FAA, FAI, test report, documents techniques,...etc.**

Il appartient au fournisseur de bien réaliser la revue de commande et d'accuser réception. Tout manquement à des exigences de la commande fera l'objet d'une Non-conformité traitée par le service Qualité.

- **L'AR à la commande sous 2 jours** : Merci d'accuser réception de la commande passée dans un délai maximum de 2 jours.

Le vendeur s'engage à envoyer un accusé de réception dans les deux jours ouvrables suivant la réception de ce bon de commande. Cet accusé de réception se trouve sur le papier à en-tête du vendeur et réaffirme son engagement, au minimum, à respecter la ou les dates demandées ainsi que les quantités pour chacun des produits achetés.

- **Les Conditions Générales d'Achat (CGA)** : Elles sont disponibles sur notre site Internet : www.aircostcontrol.com. L'ensemble des conditions doit être respecté et appliqué.

- **Le code de bonne conduite (charte éthique)** est applicable à l'ensemble de nous fournisseur. Il est disponible sur notre site internet : www.aircostcontrol.com

- **Le contrat A2C et autres accords** : Lorsqu'un contrat ou un accord est émis entre AIR COST CONTROL et un fabricant/fournisseur, les exigences du présent document viennent en complément de celles présentes dans le contrat. (*Voir § 1. Introduction*)

B/ L'Expédition

Le transport : Toutes les commandes passées le même jour doivent être regroupées dans un envoi unique afin d'éviter plusieurs transports et des coûts supplémentaires.

Les Incoterms : Sauf accord écrit préalable avec AIR COST CONTROL, la livraison sera en DDP.

Le service de transport: Lorsqu'AIR COST CONTROL est responsable du transport, merci de se référer aux exigences mentionnées à l'annexe 2 et d'utiliser les numéros de transporteur fournis.

C/ La Reception

La livraison anticipée des commandes auprès d'AIR COST CONTROL est acceptée dans une limite de 7 jours sauf demande particulière de la part d'AIR COST CONTROL.

Dans un souci comptable, les livraisons anticipées doivent impérativement se situer dans la même période de facturation que la commande initiale (*pas de commande anticipée sur le mois précédent*).

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283 PAGE 12/16 Rev.6
--------------------------------	---	--------------------------------

D/ Les Documents libératoires et d'accompagnement

Avec chaque commande, il devra être fourni au minimum :

- **Un bon de livraison** comprenant au minimum les informations citées au § I/ **Préservation du Produit** → (1 copie- A mettre sur le carton)
- **Le Certificat de Conformité du fabricant** suivant la norme NFL00-15 (ou équivalent) attestant de la bonne qualité des pièces et comprenant au minimum le n° de commande, le rappel du numéro de BL, le P/N livré, le descriptif de l'article, l'origine, la quantité livrée et couverte par la DC, le lot fabricant (lot, date code, le numéro de classification ECCN si applicable...), un engagement de conformité au cahier des charges, normes et règlements en vigueur, la date et la signature ou marque validant les informations inscrites sur le document. → (A mettre dans le Carton)

Plus, si nécessaire :

- **Une fiche technique du produit** pourra également être fournie ou mise à disposition d'Air Cost Control afin de connaître les propriétés techniques des pièces (schéma, dimensions, matière,...etc). → (A mettre dans le Carton)
- **Un Document de Navigabilité** : Le règlement PART 21A.307 précise qu'aucune pièce neuve de remplacement ou équipement (sauf une pièce standard) n'est acceptable pour installation sur un produit certifié si elle n'est accompagnée d'un Certificat libératoire autorisé « navigabilité ». Ce document de navigabilité est le document EASA Form 1 / FAA Form 8130-3.

Tout autre document spécifique (*FAI, Test report, ...*) pourra être demandé par AIR COST CONTROL et sera stipulé dans les termes de la commande d'achat => cf. § 5- A/ La commande

Les documents sont fournis dans la mesure du possible en Français et en Anglais. L'Anglais restant une obligation pour tous les documents.

La classification ECCN (Export Control Classification Number) issue des réglementations Européennes et Américaines sur l'exportation des produits devront apparaître sur un des documents de livraison ou en amont (cotation) :

Lien → <http://www.bis.doc.gov/policiesandregulations/ear/>

Tout composant classifié ITAR devra être stipulé à la cotation au commercial AIR COST CONTROL.

Autant que possible le fournisseur doit éviter d'intégrer dans ses fournitures des technologies soumises à des restrictions d'exportation (*notamment soumise à la réglementation ITAR*).

Les informations concernant les réglementations environnementales REACH & RoHS doivent également être indiquées sur les documents ou justifiées par le fournisseur auprès de la société AIR COST CONTROL (Cf. § 6/ Environnement)

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) est une obligation pour toutes livraisons de produits Chimiques.

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR	ENR-283	
		PAGE 13/16	Rev.6

6/ EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

- **REACH – RoHS – Conflict Mineral :**

Le fournisseur doit proscrire l'utilisation de produits interdits suivant les exigences EHS en vigueur.

Le fournisseur doit assurer une veille technologique et avertir AIR COST CONTROL de tous les risques d'obsolescence identifiés dans les meilleurs délais.

Le fournisseur doit déclarer à AIR COST CONTROL la présence de toute substance extrêmement préoccupante de la Liste Candidate du règlement EU 1907/2006 **REACH**, si elle est présente dans l'article, dans une concentration supérieure à 0.1% masse/masse.

La liste des produits concernés est disponible sur le site <http://echa.europa.eu/candidate-list-table>.

De même, le respect des réglementations **RoHS** et du **Conflict Mineral** doit être tenu par les fournisseurs.

Le fournisseur signalera au plus vite à AIR COST CONTROL toutes évolutions réglementaires impactant un produit livré.

Autant que possible le Fournisseur fera apparaître l'information de conformité ou non du produit à ces réglementations sur ses documents de travail → **Tout document visible par AIR COST CONTROL : Proposition commerciale, contrat de vente, BL/CC,...**

AIR COST CONTROL considère que le non-respect de ces réglementations peut entraîner une rupture de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, tout fournisseur non conforme avec ces règlements sera considéré comme « A risque ».

- **Les Entreprises identifiées comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**

Si le Fournisseur est soumis à la réglementation ICPE (*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement*) ou l'équivalent pour les pays hors de France, il doit disposer de son arrêté d'exploitation et s'assurer qu'il reste en conformité avec celui-ci.

ANNEXE 1: ELECTRICAL STANDARD PARTS PACKAGING CONDITIONS - QUALITY REQUIREMENTS

PRODUCT FAMILY	DETAILS	A IDENTIFICATION ON PRODUCT				PRODUCT PACKAGING	B IDENTIFICATION on the PACKAGING (depending of the nature of the packaging : see general rules)					Maximum Quantity per packaging (in pieces)
		Manufacturer name	Manufacturer reference	Airbus reference	Date-code		Manufacturer name	Manufacturer reference	Airbus reference	Date-code	Quantité	
Small Circuit breaker unipolar and tripolar		x	x	x	x	Partited box	x	x	x	x	x	1-25
Large circuit breaker unipolar		x	x	x	x	Unit rigid box or unit blister pack	x	x	x	x	x	1
Large circuit breaker tripolar		x	x	x	x	Unit rigid box	x	x	x	x	x	1
Relay, micro-contact		x	x	x	x	Unit rigid box	x	x	x	x	x	1
Lightning devices, indicator, switch, potentiometer		x	x	x	x	Unit rigid box or unit blister pack	x	x	x	x	x	1
Rack,		x	x	x	x	Unit transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	1
Connector, open backshell, cable throughlet		x	x	x	x	Unit transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	1
Module, terminal block, bus bar, milbus		x	x	x	x	Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	-

A2C Air Cost Control	Air Cost Control EXIGENCES QUALITE FOURNISSEUR					ENR-283						
						PAGE 15/16	Rev.6					
PRODUCT FAMILY	DETAILS	A IDENTIFICATION ON PRODUCT				PRODUCT PACKAGING	B IDENTIFICATION on the PACKAGING (depending of the nature of the packaging : see general rules)					Maximum Quantity per packaging (in pieces)
		Manufacturer name	Manufacturer reference	Airbus reference	Date-code		Manufacturer name	Manufacturer reference	Airbus reference	Date-code	Quantité	
Contact / faulty contact	from gauge 20 to 30	logo				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	1000
	from gauge 16 to 18	logo				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	500
	from gauge 10 to 14	logo				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	100
	from gauge 6 to 8	logo				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	50
	gauge under 6	logo				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	10
contacts coax		logo / x	x	x	x	Unit transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	1
lug		logo / x				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	-
miniature lamp		logo / x	x			Box	x	x	x	x	x	1-100 ♦
Installations items (bounding strap, label,sleeve, cable tie)		logo / x				Transparent plastic envelope	x	x	x	x	x	-
identification sleeve		logo / x				Box	x	x	x	x	x	-
All other products (not include in families here listed)		x	x	x	x	Unit rigid box or unit blister pack	x	x	x	x	x	1
Cables	Report to Specification n° M2001.3											
Legend:	x : Mandatory											
	logo : Society marking											
	♦ : Number depending on fragility											

ANNEXE 2: SERVICES TRANSPORTEURS À UTILISER

<i>Package Poids</i>	National			International		
	Destination	Transporteur	No. compte	Destination	Transporteur	No. compte
< 30 kilograms	France	TNT national	6307151	France	FEDEX INTL PRIORITY	WV4252
	Allemagne	UPS STANDARD	1X457F	Allemagne	Fedex INTL Economy	342041213
	USA	UPS	2846WW	USA	Fedex	354949989
Si > 30 kg	NOUS CONTACTER					